

# PRESTATIONS FORMATIONS COURTES

## HANDI'PROJET

### Objectif(s)

Permettre le deuil de la situation professionnelle antérieure et définir un ou plusieurs projets professionnels réalistes et réalisables.

Ces projets tiendront compte du handicap de la personne et des perspectives d'emploi dans son aire de mobilité, afin de permettre, soit l'insertion directe sur le marché du travail, soit l'intégration d'une formation.

### Durée

210 heures dont

105 heures en centre

105 heures en entreprise possible

réparties sur 12 semaines avec 4 entretiens individuels minimum

### Public concerné

- Demandeur d'emploi, bénéficiaire de l'obligation d'emploi – **DEBOE**, ou en cours de reconnaissance
- Âgé de 16 et plus
- Accompagné par un référent de parcours **Cap emploi, Pôle Emploi et Mission Locale**

### Pré-requis

Personne sans projet défini, pour lesquelles le handicap est le principal frein au retour à l'emploi/à la reconversion professionnelle.

### Conditions d'accès

#### Modalité et délais d'accès

Orientation par CAP Emploi, Mission Locale ou Pôle Emploi via une fiche de prescription

Invitation à participer en moyenne 15 jours avant le début de la session à une information collective à laquelle fera suite un entretien individuel.

**Financement :** Le coût de la prestation est pris en charge par l'Agefiph. Aucun reste à votre charge.

#### Statut :

Pour les bénéficiaires non indemnisés au titre de l'AREF. Vous bénéficierez d'une couverture sociale et d'une prise en charge, sous réserve de justificatif, de vos frais de déplacements, restauration et garde d'enfants

## Modalités pédagogiques

### Organisation

L'action est constituée de 8 à 12 personnes, elle se répartit entre des temps en centre et en entreprise dans la limite de **210h et de 14 semaines**.

Les heures en centre comprennent des séquences collectives et des entretiens individuels.

### Méthode

- Travaux de groupe, échanges, confrontation d'expériences, groupes de parole
- Phases de travail et d'accompagnement individuels
- Travaux en sous-groupes
- Auto-formation accompagnée - FOAD
- Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication
- Apprendre à apprendre
- Visites guidées en entreprise, en centre de formation, table ronde « Recrutement »

Module 1 : Accueil et positionnement

Module 2 : Où en suis-je par rapport à mon handicap ?

Module 3 : Que puis-je faire maintenant ?

Module 4 : Quelle place est-ce que je peux prendre dans mon environnement professionnel ?

Module 5 : Je mets en œuvre mon projet ?

Module 6 : Bilans

### Suivi -Evaluation

Bilan en fin de formation avec les conseillers prescripteurs permettant d'analyser les résultats : définition d'un ou plusieurs projets professionnels formalisés dans un plan d'action précis.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

## Accessibilité

Adaptation du parcours aux particularités des bénéficiaires en situation de handicap, en aménageant les points suivants :

- Les modalités pratiques d'accueil, d'intégration : visite personnalisée des locaux et recommandations spécifiques du formateur référent...
- Le rythme de la prestation : volume horaire du/des temps de PMSMP adaptés, fréquences et durée des rendez-vous selon les difficultés personnelles, le traitement médical, la fatigabilité, etc.

## Lieux d'intervention

Corrèze (Brive – Tulle – Ussel)

## Contact

**05 55 77 01 08 OU 05 55 88 02 22**

contact@groupe-fel.fr